

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE
Année scolaire : 2019/2020
Circonscription de LYON 8 – LYON 2

Ecole élémentaire/maternelle/primaire	Ecole maternelle Jean GIONO 18 rue Stéphane COIGNET 69008 LYON
Coordonnées : Adresse, N° de tel, adresse mail	18 rue Stéphane COIGNET, 69008 LYON 04 78 76 13 77
Direction	Marie BILLAUD-FAURE

Date	15/10/2019
Ouverture de séance	18h15
Clôture de séance	20h20

Présents

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Franck LEVY	Adjoint au maire de la ville de Lyon	X
Nadine EGEA	DDEN	X
Marie BILLAUD-FAURE	Directrice de l'école	X
Célia GASSAMA	Enseignante	X
Elisa COMBOROURE	Enseignante	X
Elodie MINOT	Enseignante	X
Jeanne DUCREUX	Enseignante	X
Léah SCHMID-EYMARD	Enseignante	X
Marine THIEBLEMONT	Enseignante	X
Pauline LAPEYRE	Enseignante	X
Yolaine THERETZ	Enseignante	X
Farid DILMI	Représentant des parents d'élèves	X
Raphaël PEZERAT	Représentant des parents d'élèves + Association « les Graines de Giono »	X
Sidar SARITOP	Représentante des parents d'élèves	X
Laetitia CREPIAT	Représentante des parents d'élèves + Association « les Graines de Giono »	X
Siham EL KHATTABI	Responsable de secteur ville de Lyon	X
Anne-Lou COUTURIER	ATSEM	
Choubeila DJOUDI	ATSEM	
Florence ECOIFFIER	ATSEM	
Karen SAUGEY	ATSEM	
Sofia BEN KMICHA	ATSEM	
Virginie PRADELLE	ATSEM	
Julie OBERT	Directrice ALAE ville de Lyon	
Aïlis NEYRON	Future-directrice ALAE ville de Lyon	

Absents excusés

Olivier QUENIS	Inspecteur de l'Education Nationale Lyon 8 – Lyon 2	X
Isabelle ROTAGNON	Enseignante	X
Joanita MOUNICHY	Enseignante	X
Bella THIAM	Représentante des parents d'élèves	X

Olfa BEN AMOR	Représentante des parents d'élèves	X
Anissa OURAS	ATSEM	
Samia HEROILE	ATSEM	
Nora CAMARASA	ATSEM	
Clémence JASSERAND	Animatrice du Lieu Accueil Parents	
Florent LARIBI	Responsable de proximité Lyon 8ème	
Bernard CHAUMEIL	DDEN	X
Anne-Sophie CHAMBON	Maitresse G RASED	X
Florence MOULIN	Maitresse E RASED	X
Nathalie SCHWEITZER	Psychologue scolaire	X
Mohamed YAHIA	Infirmier scolaire ville de Lyon	
Nouria HAOUCHET	Assistante sociale ville de Lyon	

Ordre Du Jour

1. Présentation de l'école: personnels et missions
2. Bilan de la rentrée 2019
3. Les inscriptions de TPS hors secteur
4. Elections des parents d'élèves
5. Présentation de l'association "les Graines de Giono"
6. Adoption du nouveau règlement intérieur de l'école 2019-2020
7. La BCD de l'école maternelle : état des lieux et demandes de travaux
8. Absences et remplacements des Enseignantes et Atsems
9. Actions du projet d'école 2019-2020
- 10- La coopérative scolaire de l'école : l'association Les P'tits Giono
- 11- Sécurité – PPMS intrusion

Compte-rendu du conseil

1°) Présentation de l'école: personnels et missions

● Présentation de la nouvelle équipe :

→ Directrice Marie BILLAUD-FAURE à mi-temps sur la direction les lundis et vendredis, à mi-temps sur la classe 4 (TPS/PS/MS).les mardis et jeudis.

→ Enseignants :

Classe 1 TPS/PS/MS : Isabelle ROTAGNON (100%)

Classe 2 PS/MS/GS : Elodie MINOT (100%)

Classe 3 TPS/PS/MS : Célia GASSAMA (100%)

Classe 4 PS/MS/GS : Marie BILLAUD-FAURE (50%) / Elisa COMBOROURE (50%)

Classe 5 PS/MS/GS : Léah SCHMID (50%) / Elisa COMBOROURE (50%)

Classe 6 PS/MS/GS : Joanita MOUNICHY (80%), Marine THIEBLEMONT (20%) le jeudi

Classe 7 PS/MS/GS : Pauline LAPEYRE (100%)

Classe 8 PS/MS/GS : Jeanne DUCREUX (80%) / Marine THIEBLEMONT (20%) le lundi

Classe 9 PS/MS/GS : Yolaine THERETZ (100%)

→ RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté): Anne-Sophie CHAMBON– enseignante spécialisée à dominante rééducative, Florence MOULIN – enseignante spécialisée à dominante pédagogique et Nathalie SCHWEITZER, psychologue scolaire.

Missions du RASED : prévention de la difficulté scolaire, ressources pour les enseignants. Le RASED travaille à la demande des enseignants et des familles, en classe, en petit groupe ou en individuel avec les enfants et sur autorisation des familles.

→ AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap)

Ikhlass HAJARINE, Colette BITAR et Aruwa KHORSAN

Nous connaissons deux types de notification MDPH : les notifications d'aide individualisée et les notifications d'aide mutualisée

→ ATSEM :

Classe 1 TPS/PS/MS : Choubeila DJOUDI

Classe 2 PS/MS/GS : Florence ECOIFFIER

Classe 3 TPS/PS/MS: Sofia BEN KMICHA

Classe 4 PS/MS/GS : Virginie PRADELLE

Classe 5 PS/MS/GS : Nora CAMARASA

Classe 6 PS/MS/GS : Anissa OURAS

Classe 7 PS/MS/GS : Samia HEROILE

Classe 8 PS/MS/GS : En attente de recrutement depuis la rentrée (remplacement de Mme BONNET)

Classe 9 PS/MS/GS : Karen SAUGEY

L'équipe des ATSEM est composée normalement de 9 personnes depuis le début de l'année, mais le remplacement de Mme Florence BONNET (congé maternité puis parental) pose problème. Un planning de rotation des services des ATSEM est en place en cas d'absence non remplacée.

→ SERVICE MEDICO-SOCIAL:

- Suite au départ du médecin scolaire le docteur REYNAUD, les urgences sont traitées par le docteur NOBLET
- Mohamed YAHIA, infirmier
- Nouria HAOUCHET, assistante sociale

-L'école travaille également en collaboration avec les services de la PMI Latarjet et le docteur Cavée Bouchon.

Missions du service médico-social :

- Mise en place et suivi des PAI alimentaires TPS à GS
- Mise en place et suivi des PAI GS (la PMI Latarjet se charge des PAI TPS/PS et MS)
- Bilans de GS
- Accompagnement des familles
- Aide à la prise en charge des élèves en difficulté
- Prise en charge au quotidien des difficultés de santé des élèves

→ CENTRE SOCIAL ET ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Le centre social prend en charge les temps périscolaires de la pause méridienne, des activités du soir et les ateliers du mercredi matin. Julie OBERT est la directrice ALAE maternelle. Elle est remplacée à la rentrée par Aïlis NEYRON.

Sur la pause méridienne :

Les enfants sont pris en charge par les Atsem, les animatrices du périscolaire, et par des vacataires le cas échéant. Les vacataires ont pour mission de compléter l'effectif et/ou de remplacer des atsem ou animatrices absentes.

Environ 110 enfants déjeunent à la cantine pour le moment sur 2 services, contre 145 à la même époque l'an dernier. Cet effectif devrait augmenter au fur et à mesure de l'année. La délocalisation de la cantine est toujours envisagée et motivée par la capacité d'accueil du restaurant, Madame El Khattabi nous informe que si cela se réalise, les services de la mairie préviendront les parents.

On ne déplacerait pas les enfants avec PAI et ce serait plutôt les grands qui seraient concernés pour prendre leur repas sur l'école Pasteur. Le seuil est de 160 élèves pour la délocalisation.

La question de l'ouverture du portail à 13h30 pour les enfants revenant se reposer à l'école après un repas à la maison sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

Sur les activités du soir :

Environ 30 enfants fréquentent la tranche « après la classe » entre 16h45 et 17h30.

Environ 5 enfants fréquentent les « fins d'après-midi » de 17h30 à 18h30.

Sur le mercredi matin :

20 enfants de maternelle sont présents en moyenne.

Les locaux de l'école (salles de motricité et quelques classes) sont utilisés sur ces temps.

Sur l'année 2019-2020, 5 thématiques ont été retenues par l'équipe (en première période : les jeux de société).

→ LIEU ACCUEIL PARENTS (LAP) :

Il se trouve sous le préau A de l'école élémentaire. L'animatrice, Clémence JOSSERAND, accueille les parents les vendredis et un lundi par mois de 8h30 à 12h.

Le LAP a pour objectif de faire rentrer les parents dans l'école et de les faire participer à la vie de l'école pour leur donner confiance et favoriser la scolarité des enfants. C'est un lieu convivial où les parents de l'école maternelle et de l'école élémentaire peuvent se retrouver autour d'un café, d'un thé, pour discuter de thèmes divers, mais aussi aider l'école. L'animatrice apporte un soutien aux projets initiés par les parents.

Cette année, les « mamans » du LAP ont été sollicitées pour la mise sous enveloppe pour les élections, on demande leur aide à la rentrée pour un « SOS BCD », et elles confectionnent des drapeaux aux couleurs des pays d'origine des familles du quartier.

→ SERVICES CIVIQUES :

L'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) a déjà positionné une première Ambassadrice du Livre sur notre école, Maurane, qui commencera son intervention en novembre auprès des enfants et des familles. Un(e) deuxième ADL devrait être recruté(e) afin d'avoir assez de plages horaires pour accueillir tous les élèves sur le temps scolaire.

Un troisième service civique doit être recruté pour effectuer de l'aide administrative dans l'école et intervenir principalement dans les classes comme aide pédagogique. Le dossier de recrutement est en cours de traitement.

2°) Bilan de la rentrée 2019

• Effectifs:

	<i>16 Octobre 2018</i>	<i>15 Octobre 2019</i>	<i>Evolution</i>
Effectif global	233 élèves (25 à 27 élèves par classe)	236 élèves (25 à 27 élèves par classe)	+3
TPS	26 élèves	22	-4
PS	66 élèves	77	+11
MS	76 élèves	68	-8
GS	65 élèves	69	+4

L'effectif global est donc relativement stable.

A noter : 14 radiations pour déménagement depuis le 1^{er} septembre 2019.

Rappel des seuils : fermeture de la 9^{ème} classe à 200 élèves
Ouverture de la 10^{ème} classe à 262 élèves

• Rentrée:

Il s'agissait de la quatrième rentrée avec une organisation en niveaux triples pour l'école.

La rentrée des TPS et PS a pu être difficile -comme l'année dernière. Certains TPS et PS ne sont pas scolarisés à plein temps encore car l'adaptation reste compliquée.

Avec la nouvelle loi Blanquer « Ecole de la confiance », l'objectif est que tous les PS soient scolarisés à la journée complète.

3°) Les inscriptions de TPS hors secteur

Question soulevée auprès de la directrice par Mme Thiam, représentante des parents d'élèves, et reprise par les parents d'élèves présents au conseil : « Pourquoi des enfants sont inscrits en TPS dans notre école, puis quittent l'école pour le reste de leur maternelle ? Cela ne semble pas juste car ils augmentent nos effectifs pour bénéficier de la TPS. N'est-il pas possible de vérifier que les aînés sont bien scolarisés à Giono et refuser les dérogations ?

Réponse de M. Franck Levy, adjoint à l'éducation : « Il y a des critères : garde par une assistante maternelle ou des grands parents par exemple. La dérogation est de droit. La ville ne fait que les inscriptions, même si elle a conscience que ce n'est pas facile d'avoir les enfants seulement une année dans l'école. La mairie a renforcé les règles et exige des justificatifs. »

La directrice rappelle la difficulté de refuser une admission pédagogique lorsque l'inscription a été faite en mairie et la dérogation de secteur accordée. A l'heure actuelle, 4 TPS sont en liste d'attente en cas de départs de TPS dans les classes 1, 3 ou 4. L'équipe limite toutefois le nombre de TPS afin de garantir des conditions d'accueil correctes pour tous les élèves. La priorité est donnée aux élèves dont la scolarisation est obligatoire : PS/MS/GS.

4°) Résultats des élections parents d'élèves

Une seule liste de candidats, sans affiliation. Seulement 6 candidats sur cette liste, pour 9 postes à pourvoir.

	2016	2017	2018	2019
Nombre d'inscrits	397	364	391	395
Nombre de votants	174	69	140	128
Taux de participation	43,83%	18,96%	35,81%	32,41%
Nombre de bulletins blancs ou nuls	48 27,5%	31 45%	16 11,5%	8 6,25%
Nombre de suffrages exprimés	126	38	124	120

Il est à noter, pour analyser ces résultats, que les élections en présentiel avaient été annulées en 2017 suite à un incident majeur à l'école ce jour-là. En 2018 et 2019, nous sommes revenus à un taux de participation légèrement inférieur à celui de l'année 2016.

Les parents d'élèves élus sont :

Madame CREPIAT Laëtitia
Madame BEN AMOR Olfa
Madame SARITOP Sidar
M. DILMI Farid
Mme THIAM Bella
M. PEZERAT Raphaël

Un appel à candidature a été lancé par la directrice suite aux élections pour les 3 postes restants à pourvoir. Si des volontaires se présentent, un tirage au sort sera organisé parmi eux pour désigner les représentants restants avant les prochaines vacances scolaires.

Pour l'instant seule Madame Mavua TAVARES s'est portée volontaire.

5°) Présentation de l'association « les graines de Giono »

C'est une association qui existe depuis 4 ans.

Présidente : Delphine Franco
Trésorier : Cédric Chagot
Secrétaire : Laëtitia Crépiat
Assesseur : M. Pezerat

Cette association permet de faire le lien entre les parents, l'école et les élèves. Elle récolte des fonds pour le groupe scolaire grâce à des événements qui ont lieu tout au long de l'année (loto, kermesse, vide grenier, concert de clarinette, soirée karaoké, fête de printemps...). En début d'année, 960 € ont été reversés à l'école maternelle et 1440 € à l'école élémentaire. Environ 500 euros restent en caisse.

Pour cette année, l'association propose un loto le 16 novembre, un vide grenier, la fête du printemps, une soirée karaoké, une soirée jeux. La kermesse organisée conjointement avec les enseignants de maternelle et élémentaire sera probablement le mardi 30 juin.

6°) Règlement intérieur de l'école :

Il a été modifié par rapport à celui de l'année dernière pour être en conformité avec la nouvelle loi de l'Ecole de la Confiance et notamment la scolarisation obligatoire à partir de la petite section.

Après lecture, le règlement est adopté à l'unanimité. Il est annexé à ce compte-rendu (annexe 1).

Une signalétique sera mise en place pour rappeler l'interdiction des poussettes dans les couloirs, ainsi que des téléphones portables à la porte de la classe lorsque l'on vient chercher un enfant.

En aparté, M. Dilmi, représentant des parents, souligne la dangerosité de la route devant l'école. Réponse de M. Levy : le grand Lyon l'a assuré qu'il y aura de nouveau un ralentisseur devant l'école.

Mme Crépiat signale également que le passage piéton est aussi mal placé car on ne voit pas les voitures arriver et qu'il y a un arbuste qui gêne la vision. Mme El Khattabi le signalera aux services compétents.

7°) La BCD de l'école maternelle : état des lieux et demandes de travaux

Comme décidé l'année scolaire dernière, la BCD de maternelle a été déménagée au rez-de-chaussée du côté B durant l'été.

Les enseignantes ont installé 2 espaces pour accueillir les enfants : un espace principal en salle de « couchettes » et un espace secondaire en salle de motricité afin que des groupes d'enfants puissent bénéficier de temps d'accueil en BCD même pendant la sieste. En effet, à la rentrée de Novembre, une Ambassadrice du Livre (ADL), Maurane, interviendra durant le temps scolaire, sur les matins et les après-midis.

Cet aménagement provisoire n'est donc pas entièrement satisfaisant (surtout que certains livres sont encore en carton). L'équipe réitère sa demande de travaux : cloisonner la salle de motricité qui deviendrait une salle de couchettes toutes les après-midi.

M. Levy indique que les travaux seront prévus en 2020. Il demande à l'équipe de regarder dans le catalogue UGAP pour la fourniture d'un paravent permettant de cloisonner les espaces. La demande sera relayée auprès des services compétents de la mairie par Mme El Khattabi.

Pour optimiser l'espace et la sécurité des salles côté B, l'équipe réitère également la demande d'installation d'une cabane de jardin dans la cour B (demande pour stocker les vélos). A noter que la salle de couchettes est utilisée par le conservatoire les mercredis et sert de lieu de stockage des instruments (harpes).

A noter qu'un « SOS BCD » est organisé le lundi 4 novembre au matin en collaboration avec l'AFEV (plusieurs volontaires « ADL » seront présents à l'école) et le LAP (les parents seront sollicités par Clémence pour venir aider à la couverture, l'étiquetage et le rangement des livres).

L'équipe enseignante souhaiterait mettre en place un prêt de livres par les enfants et même par les familles. Un travail sera mené également par le dispositif « Le goût de Lire » au printemps auprès des familles ciblées par le PRE (Programme de Réussite Educatif de la ville de Lyon).

8°) Absences et remplacements des Enseignantes et Atsems

La première période de l'année scolaire a été marquée par de nombreuses absences dans l'équipe et il semble important de rappeler l'organisation de l'école en cas d'absence des adultes référents (enseignants comme ATSEM).

Les absences d'enseignants :

Les enseignants peuvent être absents pour formation spécifique au « Réseau d'Education Prioritaire ». Dans ces cas-là, les journées et remplacements sont fixés à l'avance et les enfants sont accueillis dans leur classe par le remplaçant qui intervient en général tout au long de l'année (9 journées prévues par année scolaire).

Les enseignants peuvent être absents pour d'autres raisons (autre type de formation, maladies, enfants malades, etc). Les remplacements sont organisés par l'Inspection en fonction des priorités et des moyens. Lorsqu'il n'y a pas de remplaçant disponible, les enfants sont accueillis dans les autres classes de l'école. Un tableau de répartition est affiché en général à la porte de la classe concernée.

Les absences d'Atsem :

La mairie de Lyon a fait le choix d'établir une Atsem par classe de maternelle (la loi n'oblige pas à ce taux d'encadrement).

Cependant, depuis le début de l'année scolaire, l'école souffre du manque de personnel : un congé maternité non remplacé et d'autres absences chaque semaine. Des remplaçantes ont été positionnées dès que la mairie le pouvait mais en moyenne, chaque classe du bâtiment B notamment a au moins un jour sans Atsem par semaine. L'équipe constate que le roulement est difficilement applicable quand il manque plus d'une Atsem par bâtiment.

Les ATSEM ont également le droit à des formations sur le temps scolaire ou hors temps scolaire. Elles en font la demande si elle le souhaite et ne sont pas forcément remplacée sur ces temps.

La directrice rappelle que les absences non remplacées sont préjudiciables à la mise en place des activités pédagogiques mais peuvent également avoir des conséquences sur la sécurité matérielle et affective des élèves : ouverture et fermeture du portail à 14h05-15 et 15h par exemple, élèves répartis dans les différentes classes avec des adultes qu'ils ne connaissent pas vraiment, sureffectifs dans les classes, etc.

9°) Actions du projet d'école 2019-2020 :

Narramus :

L'école a été associée pendant 3 ans à un projet de recherche pédagogique et didactique en lien avec le laboratoire Acté (Mme Cèbe/M. Goigoux) et l'Institut Français de l'Education. Elle a bénéficié à ce titre de scénarii pédagogiques innovants pour apprendre aux élèves à comprendre une histoire (et son implicite) et à raconter. Ce projet a pris fin officiellement mais nous continuons à travailler avec cet outil « Narramus ». Les élèves de PS, Ms et GS en bénéficieront deux fois dans l'année : en période 2 et 4.

CIPES : choisir l'inclusion pour éviter la ségrégation.

L'école s'associe à un nouveau projet de recherche pédagogique et didactique portant sur le déterminisme scolaire: pour l'instant, seules certaines classes de l'école participeront à ce projet en lien avec ATD Quart Monde. Nous sommes en année 0 d'un projet qui doit durer 5 ans. L'objectif est de savoir quelle représentation de la grande pauvreté ont les différents acteurs de l'école, et d'attirer l'attention sur la grande pauvreté et le handicap, qui peuvent parfois se manifester de la même façon, mais qui nécessitent des réponses différentes. Pour cette année, il s'agit essentiellement de temps d'observation dans les classes, et de temps d'échanges entre professionnels. A l'issue de cette année scolaire, un projet d'école doit être rédigé et, s'il est en lien avec l'expérimentation, le projet sera établi pour 5 ans dans notre école.

La directrice et l'élú rappellent que toutes les écoles ne sont pas forcément sollicitées pour ce genre de projet innovant et que c'est une vraie chance de réussite pour nos élèves. M. Lévy évoque le projet Cité Educative à venir. Ce point sera mis à l'ordre du jour du 2^{ème} Conseil d'Ecole.

Actions pédagogiques reconduites par l'équipe :

Les actions pédagogiques de l'année dernière sont reconduites : les classes multi-âges, l'évaluation positive dans le carnet des apprentissages notamment, les histoires du monde –anciennement « sacs à histoires » - (lien avec les familles par le biais d'albums travaillés en classe et traduits en plusieurs langues), les chorales vont être également remises en place au cours de l'année.

Les actions pédagogiques qui ont fait l'objet d'une demande de financement auprès de la ville de Lyon :

- Le projet théâtre « tous en scène » de la maternelle au collége en lien avec le NTH8. Ce projet concerne les élèves de moyenne section. Les enfants effectuent leur première rencontre avec le théâtre dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturelle, par une initiation à la pratique artistique. Celle-ci a comme objectif la connaissance de soi et la prise en compte de l'autre, à travers l'expression des émotions. Elle est suivie d'un temps où les élèves assistent à une représentation. Le projet n'ayant obtenu qu'un financement partiel, nous ne savons pas encore si l'école Giono bénéficiera toujours de cette intervention.
- Le projet musique « Découvrir et explorer des sources sonores diverses pour vivre des émotions et enrichir son univers musical » concerne l'ensemble des élèves de petite section. Chaque groupe d'enfant bénéficiera de 10 séances (fonctionnement par trimestre) avec Stéphanie Peronne, musicienne et chanteuse du conservatoire de Lyon. L'objectif est que chaque groupe mette en musique, bruite une histoire connue (lien avec les albums travaillés avec Narramus).
- Les ateliers « Le gout de Lire » en BCD avec Céline Ferrier qui auront lieu au printemps auprès de familles ciblées.

Dans le cadre du parcours artistique et culturel :

Les enfants de Petite section auront l'intervention musique. Nous espérons que les élèves de Moyenne Section bénéficieront du projet théâtre. Les élèves de Grande Section participeront au programme « Ecole et Cinéma » à partir de cette année. Ils iront au cinéma Le Comoedia en TCL trois fois dans l'année et travailleront sur les films visionnés dans la classe avant et/ou après la séance. Le coût de la séance est de 2€ par enfant.

Tous les élèves assisteront également à un spectacle de théâtre (Lucine et Malo, compagnie les 3 Chardons) le lundi 17 Février 2020. Le coût est de 6€ (5,50 € l'année dernière) par enfant, financé par les familles et la coopérative scolaire.

Exemple de parcours culturel et artistique pour les enfants nés en 2016 :

Année 2018-19 : TPS (facultatif) écoute musicale chant en classe et en chorale percussions corporelles arts plastiques assister à un spectacle	Année 2019-20 : PS Découverte des instruments de musique Découverte d'œuvres musicales	Année 2020-21 : MS Pratique théâtrale en lien avec le NTH8 (autour des émotions)	Année 2021-22 : GS Ecole et cinéma : être spectateur et critique
--	---	--	--

10°) La coopérative scolaire de l'école : l'association Les P'tits Giono

L'école maternelle a fait le choix depuis quelques années de ne plus affilier la coopérative à l'OCCE pour ne plus avoir besoin de donner une partie des recettes pour l'adhésion à cet organisme (le cout revenait à environ 2€ par enfant, soit environ 480€ pour une année scolaire). La coopérative scolaire est donc gérée exclusivement par les enseignantes de l'école.

L'association Les P'tis Giono est montée en association loi 1901. Son bureau doit être modifié dans l'année car certaines de ses membres sont parties de l'école. C'est pour l'instant Isabelle Rotagnon et Joanita Mounichy qui sont en charge de la comptabilité de la coopérative. Les parents élus peuvent avoir un accès à cette comptabilité pour plus de transparence.

Gestion analytique des projets scolaires mise en annexe du procès-verbal (annexe 2).

Entrées d'argent : appels aux dons des familles en début d'année, vente de gâteaux, vente de photos (photos de classe et photos de carnaval), repas de l'équipe enseignante au LAP.

Sorties d'argent : sortie opéra (-179,80€), spectacle des 3 chardons (-138,50€), sortie à la ferme (270,80€ avant de recevoir la facture des cars : 822€ donc normalement -551,20€).

11°) Sécurité – PPMS intrusion :

Nous avons fait un exercice d'alerte incendie qui s'est bien déroulé mardi dernier. Il devait avoir lieu fin septembre mais avait été reporté car l'alarme ne fonctionnait pas. Les services de la mairie sont intervenus pour que nous puissions accueillir les enfants dans des conditions acceptables de sécurité (face au risque incendie).

Les enfants de la maternelle sont sortis des bâtiments en moins de 2 minutes et se sont regroupés coté A en moins de 5 minutes. L'important est que des réflexes soient acquis tout au long de la scolarité. D'autres exercices devraient être organisés dans l'année, notamment sur des temps délicats : les temps périscolaires et de repos l'après-midi. Ces exercices ne seront pas forcément annoncés ni aux élèves, ni aux adultes.

Le plan Vigipirate reste pour l'instant renforcé.

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) intrusion aura lieu le vendredi 18 octobre, présenté sous forme de jeu aux enfants. Les élèves de maternelle seront confinés dans leur salle de classe en condamnant la porte, fermant les volets et restant le plus silencieux possible pendant 5 minutes.

L'année dernière, cet exercice a permis de mettre en évidence le fait qu'il n'y avait aucun moyen de communication rapide entre les bâtiments ainsi qu'entre les différentes personnes de l'établissement (pas de système sonore ou lumineux). On compte sur les téléphones portables personnels des enseignants.

12°) Dates des prochains conseils d'école :

Jeudi 20 février 2020 18h-20h, Mardi 23 juin 2020 18h-20h

Lyon, le 15 octobre 2019

Rédigé par la présidente du conseil d'après les notes de la secrétaire de séance

Président de séance : directrice	Secrétaire de séance
Marie BILLAUD-FAURE 	Pauline LAPEYRE 